

## Bulletin d'adhésion et/ou de soutien 2023 à l'association *Tremplins de l'imaginaire*

### J'adhère à *Tremplins de l'imaginaire* :

- ✓ Je déclare avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de l'association *Tremplins de l'imaginaire*, dont il m'a été remis un exemplaire.
- ✓ Je m'engage à respecter ces règles, et notamment à payer la cotisation, valable pour l'année civile 2023.
- ✓ En tant que membre de *Tremplins de l'imaginaire* pour 15 euros, je bénéficie des avantages adhérents pour l'année civile 2023.

### Je soutiens *Tremplins de l'imaginaire* (Don non déductible des impôts) :

10€       20€       30€       50€       Autre : .....€

Prénom :	Nom :
Pseudo utilisé sur le forum « La mare aux nénuphars » si vous y êtes inscrit :	
Adresse :	
Code postal :	Ville et pays :
Téléphone (Facultatif) :	Email (obligatoire) :

### Merci de retourner le présent bulletin dûment complété et signé :

- soit par courrier à la trésorière : Mme Sivan – 1 rue de la commune, 78120, Rambouillet
- soit par email à [tremplinsdelimaginaire@gmail.com](mailto:tremplinsdelimaginaire@gmail.com) (scan du bulletin au format pdf ou jpeg uniquement),
- soit en main propre à un Permanent du collectif CoCyclics.

### Vous pouvez régler votre cotisation et/ou don :

- Par chèque libellé à l'ordre de *Tremplins de l'imaginaire* remis en main propre à l'un des membres du Conseil d'Administration ou par courrier à l'adresse de la trésorière ci-dessus.
- Par PayPal ; l'offre de virement PayPal vous sera adressée par email dès réception de votre bulletin. Nous attirons votre attention sur les frais PayPal : ils sont pris en charge par l'association pour les dons mais seront à votre charge pour la cotisation dont ils majoreront le coût de 0,79 €.
- Par virement ; les codes IBAN et BIC vous seront adressés par email dès réception de votre bulletin.
- En espèces ; remises à un Permanent du collectif CoCyclics.

Mode de paiement choisi :  Chèque       PayPal       Virement       Espèces

Votre adhésion sera enregistrée après validation de votre virement ou encaissement de votre chèque sous réserve de bonne fin. L'Email est obligatoire pour recevoir les convocations aux Assemblées Générales.

Date :  Signature précédée de « Lu et approuvé » :

L'association Tremplins de l'Imaginaire, dont le bureau est domicilié à NEUILLY-PLAISANCE (7 avenue Daniel Perdrigé, 93360 - Contact : [tremplinsdelimaginaire@gmail.com](mailto:tremplinsdelimaginaire@gmail.com)), propose ce bulletin d'adhésion et/ou de soutien 2023. En complétant ce formulaire, l'association Tremplins de l'Imaginaire collecte vos noms et prénoms, vos coordonnées (numéro de téléphone, adresse physique, adresse email). Ces informations sont traitées par l'équipe d'administration du forum CoCyclics dans le seul but d'accorder le bénéfice des avantages liés à l'adhésion. Ces informations seront conservées le temps de votre durée d'adhésion.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter l'association par email : [tremplinsdelimaginaire\[at\]gmail.com](mailto:tremplinsdelimaginaire[at]gmail.com) ou bien le bureau de Tremplins de l'imaginaire, par adresse postale : 7 avenue Daniel Perdrigé, 93360 NEUILLY-PLAISANCE. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.